

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02355 Numéro SIREN : 808 412 548 Nom ou dénomination : SARMATES
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2023 sous le numéro de dépôt 11825

SARMATES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €
Siège social : 5, rue Nicéphore Niepce - Zone Industrielle Sud
91420 MORANGIS
808 412 548 R.C.S. EVRY

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 2 JUIN 2023**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'an deux mille vingt-trois,
Le 2 juin.

Les associés de la société :

.../...

Détenant, ensemble, la totalité des actions et des droits de vote de la société,
Après avoir rappelé que, conformément à l'article 21.2.2 des statuts de la société, les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement unanime des associés de la société exprimé dans un acte,

.../...

Ont pris les décisions ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

.../...

- ♦ affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2022,
- ♦ délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

.../...

QUATRIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2022)

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion du Président, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2022 font apparaître un bénéfice de 205.731.26 €, décident d'affecter ce résultat au compte « report à nouveau ». Le tableau d'affectation est ainsi présenté :

Poste à affecter	Poste affecté	Montant avant affectation	Affectation	Montant après affectation
« report à nouveau » antérieur résultat de l'exercice sous total		€ 1.404.088,51 € <u>205.731,26</u> € 1.609.819,77		
	«report à nouveau»		€ 205.731.26	
	«report à nouveau» après affectation			€ 1.609.819,77

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la société n'a pas distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

CINQUIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

Les associés donnent tous pouvoirs au Président et/ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités légales nécessaires à la publicité des comptes, de l'affectation du résultat et du rapport du Commissaire aux Comptes, suite à l'adoption des résolutions qui précèdent et remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par tous les associés.

Le signataire convient expressément de signer le présent acte via un procédé de signature électronique et déclare en conséquence que la version électronique du présent acte constitue l'original dudit acte et est parfaitement valable entre eux.

Le signataire déclare que le présent acte sous sa forme électronique constitue une preuve littérale au sens de l'article 1367 du Code civil et a la même valeur probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil et pourra valablement leur être opposée.

Le signataire s'engage en conséquence à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte signé sous sa forme électronique. En conséquence, la version électronique du présent acte vaut preuve de son contenu, de l'identité du signataire et de son consentement aux obligations et conséquences de faits et de droit qui en découlent.

DocuSigned by:

1209E7AB3E2A4D3

Le Président
M. Olivier HARAR

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :SARMATES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *12

Adresse de l'entreprise5 RUE NICEPHORE NIEPCE 91420 MORANGIS

Durée de l'exercice précédent *12

Numéro SIRET*80841254800022

Néant*

				Exercice N clos le.				
				31122022				
		Brut1		Amortissements, provisions2				
				Net3				
Capital souscrit non appelé(I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	139 604	AC	130 714	8 890	
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	134 602	AG	112 301	22 301	
		Fonds commercial (1)	AH	868 180	AI		868 180	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	51 950	AQ	26 986	24 964	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	659 411	AS	447 540	211 871	
		Autres immobilisations corporelles	AT	968 867	AU	460 131	508 736	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	337 010	CV		337 010
Créances rattachées à des participations	BB			BC				
Autres titres immobilisés	BD			BE				
Prêts	BF			BG				
Autres immobilisations financières *	BH		708 610	BI		708 610		
TOTAL (II)		BJ	3 868 234	BK	1 177 673	2 690 561		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	701 022	BM		701 022	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	627 223	BQ		627 223	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 140 087	BY		11 140 087	
		Autres créances (3)	BZ	1 404 151	CA		1 404 151	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (30 300) (dont actions propres:)	CD	(30 300)	CE		(30 300)	
Disponibilités		CF	4 166 302	CG		4 166 302		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	96 440	CI		96 440		
	TOTAL (III)	CJ	18 104 924	CK		18 104 924		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	21 973 158	IA	1 177 673	20 795 486		

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

CP

(3) Part à plus d'un an

CR

321 463

Clause de réserve de propriété *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

CERTIFIE CONFORME

DocuSigned by:

Harar Olivier

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		SARMATES	Néant	*
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	291 695	
	Report à nouveau	DH	1 404 089	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	205 731	
	Subventions d'investissement	DJ	607	
	Provisions réglementées *	DK	17 736	
	TOTAL (I)	DL	3 019 858	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 854 523	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 057 240	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 514 190	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 846 830	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 873 032	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 742	
	Compte régul Produits constatés d'avance (4)	EB	1 627 071	
	TOTAL (IV)	EC	17 775 628	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	20 795 486	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Écart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 256 112	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARMATES							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	biens *	FD	9 181	FE		FF	9 181		
	Production vendue services*	FG	43 666 438	FH		FI	43 666 438		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	43 675 619	FK		FL	43 675 619		
	Production stockée*					FM	355 477		
	Production immobilisée*					FN	10 658		
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	234 317		
	Autres produits (1) (11)					FQ	317 187		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	44 593 257	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	15 133 741	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(98 218)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	16 327 009	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	413 461	
	Salaires et traitements*						FY	8 461 125	
	Charges sociales (10)						FZ	3 545 089	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*						GA	207 347
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1 996	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	43 991 550	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	601 707		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	13 705	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	112 470	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	84 289	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	210 464	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	257 418	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	257 418	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(46 954)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	554 753		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise SARMATES		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 226
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 252
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 478
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	174 177
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	6 184
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	180 361
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(173 883)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	115 371
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	59 768
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	44 810 199
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	44 604 468
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	205 731
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	90 068
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	25 927
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	234 317
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	
		obligatoires	A9
	dont cotisations facultatives Madelin	A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES SUR MARCHÉ		12 000	
PENALITES AMENDES		1 279	
INDEMNITES SOCIALE		127 982	
DEPENSES DIVERSES COVID		6 988	
PRODUIT DE CESSIION			3 500
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
CREANCES CLIENTS		25 927	

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SARMATES

[illegible]

SARMATES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SARMATES

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €

5 rue Nicéphore Niepce
91420 MORANGIS

A l'assemblée générale des associés de la société SARMATES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARMATES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations du premier exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Estimations des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

La note « Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière » des méthodes comptables de l'annexe précise les modalités de provisionnement des engagements au titre des retraites et avantages similaires.

Nous avons examiné les principales hypothèses et paramètres utilisés pour l'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires.

- Contrats à long terme

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note « Opérations à long terme des règles et méthodes comptables de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes] et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 mai 2023



Le Commissaire aux Comptes :
Yves PASCAULT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
AVENTY Audit

Bilan Actif

SARMATES

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	139 604	130 714	8 890	10 394
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	134 602	112 301	22 301	32 018
Fonds commercial	868 180		868 180	853 180
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :	1 142 386	243 015	899 370	895 592
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	51 950	26 986	24 964	29 159
Installations techniques, matériel et outillage industriel	659 411	447 540	211 871	209 307
Autres immobilisations corporelles	968 867	460 131	508 736	374 423
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	1 680 228	934 657	745 571	612 888
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	337 010		337 010	337 010
Créances rattachées à des participations				100 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	708 610		708 610	504 258
TOTAL immobilisations financières :	1 045 620		1 045 620	941 268
ACTIF IMMOBILISÉ	3 868 234	1 177 673	2 690 561	2 449 748
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	701 022		701 022	587 702
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	627 223		627 223	533 445
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 328 245		1 328 245	1 121 147
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				43 380
Créances clients et comptes rattachés	11 140 087		11 140 087	10 194 642
Autres créances	1 404 151		1 404 151	1 773 712
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	12 544 237		12 544 237	12 011 734
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	(30 300)		(30 300)	
Disponibilités	4 166 302		4 166 302	4 099 726
Charges constatées d'avance	96 440		96 440	95 395
TOTAL disponibilités et divers :	4 232 442		4 232 442	4 195 120
ACTIF CIRCULANT	18 104 924		18 104 924	17 328 001
Frais d'émission d'emprunts à étaler				32 936
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	21 973 158	1 177 673	20 795 486	19 810 686

Bilan Passif

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Édition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	291 695	291 695
Report à nouveau	1 404 089	1 296 348
Résultat de l'exercice	205 731	107 740
TOTAL situation nette :	3 001 515	2 795 783
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	607	1 358
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	17 736	11 553
CAPITAUX PROPRES	3 019 858	2 808 694
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 854 523	3 765 730
Emprunts et dettes financières divers	2 057 240	2 012 758
TOTAL dettes financières :	4 911 763	5 778 488
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	1 514 190	1 374 998
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 846 830	6 109 427
Dettes fiscales et sociales	2 873 032	2 666 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 742	89 705
TOTAL dettes diverses :	9 722 604	8 865 996
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 627 071	982 509
DETTES	17 775 628	17 001 991
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	20 795 486	19 810 686

Compte de Résultat (Première Partie)

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	9 181		9 181	18 554
Production vendue de services	43 666 438		43 666 438	44 359 810
Chiffres d'affaires nets	43 675 619		43 675 619	44 378 365
Production stockée			355 477	(171 904)
Production immobilisée			10 658	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			234 316	252 176
Autres produits			317 187	221 627
PRODUITS D'EXPLOITATION			44 593 257	44 680 264
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			15 133 741	15 583 650
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(98 218)	(62 635)
Autres achats et charges externes			16 327 009	15 773 111
TOTAL charges externes :			31 362 532	31 294 126
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			413 461	459 686
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 461 125	8 693 744
Charges sociales			3 545 089	3 051 687
TOTAL charges de personnel :			12 006 214	11 745 431
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			207 347	177 478
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			207 347	177 478
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 996	78 419
CHARGES D'EXPLOITATION			43 991 550	43 755 140
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			601 707	925 125

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Édition du 10/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes	
	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	601 707	925 125
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	13 705	6 259
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	112 470	
Autres intérêts et produits assimilés	84 289	18 372
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	210 464	24 631
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	267 418	234 893
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	257 418	234 893
RÉSULTAT FINANCIER	(46 954)	(210 262)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	554 753	714 863
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 226	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 252	14 043
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	6 478	14 043
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	174 177	340 744
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 230
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 184	3 573
	180 361	349 547
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(173 883)	(335 504)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	115 371	214 298
Impôts sur les bénéfices	59 768	57 321
TOTAL DES PRODUITS	44 810 199	44 718 939
TOTAL DES CHARGES	44 604 468	44 611 199
BÉNÉFICE OU PERTE	205 731	107 740

SAS SARMATES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

FUSION DECTRA DANS SARMATES

Rachats des titres de la société DECTRA, par SARMATES à hauteur de 100% des actions détenues, pour une valeur de 40 000€
Cette dernière a fait l'objet d'une fusion au sein de SARMATES à compter du 1er janvier 2022.
L'activité de la société DECTRA, dans le domaine de la couverture, vient compléter l'activité des marchés de la maintenance

EVENEMENT GEO-ECONOMIE AVEC L'UKRAINE

Le 24 février 2022, une campagne militaire a été déclenchée par la Russie contre l'Ukraine. Ce conflit devrait ralentir l'ampleur de la reprise économique en France. En cause notamment une plus forte inflation, des tensions sur les marchés financiers et une moindre demande extérieure. A date, la société dispose des moyens opérationnels et financiers pour répondre aux conséquences de ce conflit qui affecte la totalité des secteurs économiques en Europe depuis cette date.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

SARMATES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de la période arrêtée au 31/12/22, d'une durée de 12 mois, dont le total est de 20 795 485,72 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de 205 731,26 Euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés le

18 mai 2023

Réglementation comptable applicable

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014, en respect des principes suivants:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément au règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

L'application des règlements 2002-10 et 2006-06 sur les amortissements et les immobilisations n'a pas permis de mettre en évidence des composants.

La société continue d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée moyenne de vie prévue :

	durée	type d'amortissement
Agencements et aménagements de constructions	8 à 10 an(s)	Linéaire
Matériel et outillage	2 à 5 an(s)	Linéaire
Matériel de transport	5 an(s)	Linéaire
Mobilier de bureau	1 à 5 an(s)	Linéaire

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement comprennent des coûts engagés par Sarmates dans le cadre de la reprise des actifs et sont amortis sur 2 ans.

Les concessions, brevets et droits similaires comprennent des acquisitions de logiciels pour 134 601,71€ et sont amortis sur 1 à 2 ans.

Les fonds commerciaux sont valorisés au coût historique pour 868 180,14€.

Fonds commercial

La valeur du fonds de commerce s'élève à la somme de 868 180,14€.

Il correspond au cumul des passifs repris à la barre du Tribunal de Commerce de Paris en date du 10 juin 2015.

(passifs repris des sociétés SARMATE, SAM+, ARBLADE & fils, C2IP, ALUFER et CLEOME) pour 853 180,14€ et du rachat de la société DECTRA au 1er janvier 2022, pour 15 000€.

Il est présumé avoir une durée de vie non limitée et n'est donc pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Ce test conduit à constater une dépréciation si la valeur d'usage du fonds de commerce est inférieure à sa VNC.

Il n'y a pas lieu de constater une dépréciation sur les comptes 2022.

SAS SARMATES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Participations et prêts

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est notamment appréciée en fonction des perspectives d'activité et de résultats futurs. Au 31 décembre, aucune dépréciation n'a été constatée.

Dépôts de garantie

La valeur d'inventaire est notamment appréciée en fonction des perspectives d'activité et de résultats futurs. Au 31 décembre, aucune dépréciation n'a été constatée.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode FIFO, "du premier entré / premier sorti".
Au 31 décembre 2022, le stock tient compte de la valeur des matières premières et autres quincailleries présents au sein des ateliers de production situés à MORANGIS (91) et à MAZE MILON (49).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur des créances clients présentée à l'actif du bilan tient compte des cessions de créances réalisées auprès des organismes de financement. Ces créances sont déconsolidées.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques couvrent des risques identifiées sur des pénalités provisoires, au cas par cas, sur chaque chantier.

Les pénalités définitives sont enregistrées directement en charges exceptionnelles.

Aucun autre risque n'a été identifié à ce jour.

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

SAS SARMATES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Opérations en devises

Aucune opération en devises n'est relevée au 31 décembre 2022.

Opérations à long terme

Les travaux en cours, déterminés en fonction d'une comptabilité analytique sont scindés en deux catégories.

La méthode à l'avancement s'applique aux travaux neufs. Un ajustement est pratiqué sur la valeur de facturation relevée à chaque fin de période pour reconnaître la marge à l'avancement des dépenses engagées. Le résultat du chantier est incorporé au fur et mesure de l'avancement des coûts. Cet ajustement impacte l'actif ("facture à établir") ou le passif ("produits constatés d'avance") selon la variation constatée.

Les travaux de maintenance sont comptabilisés en tenant compte d'un coefficient de marge moyen estimé sur la base des performances historiques constatées.

La valeur des encours fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité et de dépréciation le cas échéant.

Changement de méthodes, de modalités d'estimation et/ou de présentation

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées ne sont pas significatives et ont été réalisées à des conditions normales de marché.

Principes comptables retenus

Les principes comptables retenus sont présentés dans les notes annexes aux comptes annuels ainsi établis au 31 décembre 2022.

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Engagement de retraite et avantages assimilés (Article 531-4 du PCG)

L'évaluation réalisée sur La détermination des engagements retraites
a été estimée sur les critères suivants :

- . Taux de rotation des salariés
- . Taux de rotation des salaires
- . Taux d'actualisation de survie
- . Age de départ du salarié
- . Taux de charges estimé à 50%

Le montant des engagements s'élèverait à la somme de **490 821,25€**

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Intégration fiscale

Ce régime se caractérise essentiellement par deux mécanismes favorables dans le fonctionnement des groupes, ils consistent :

- . à soumettre à l'impôt sur les sociétés un résultat global, obtenu en faisant la somme algébrique des résultats des sociétés du groupe ;
- . à neutraliser les opérations internes au groupe, notamment les subventions indirectes et les plus-values découlant des cessions d'immobilisations entre les sociétés intégrées.

Le régime d'intégration fiscale des groupes est un régime de nature exclusivement fiscal

Le résultat fiscal du groupe SARMATES (société mère), pour l'exercice 2022, a été déterminé suivant les données ci-dessous :

RESULTAT FISCAL 2022	SARMATES	MME	GROUPE
RESULTAT PROVISIONNE	205 731,26	261 954,85	467 686,11
IS	59 768,00	59 888,00	119 656,00
RESULTAT AVANT IMPOT	265 499,26	321 842,85	587 342,11
I - REINTEGRATIONS	231 148,00	1 018,04	232 166,04
II - DEDUCTIONS	251 876,39	0,00	251 876,39
REPRISE DEFICIT ANNEES ANTERIEURES	83 310,00	83 310,00	166 620,00
RESULTAT FISCAL GLOBAL	161 760,87	239 580,89	401 341,76
Résultat fiscal taux normal	40 440,22	59 887,72	100 327,94

Page 14

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

SAS M.B.E.

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

EVENEMENTS POSTERIEURS

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Nous n'avons d'événements postérieurs à la clôture à évoquer

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Immobilisations

SARMATES

Comptes annuels annexés au rapport
financier 2022

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Édition du 10/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	133 766		5 837
Autres immobilisations incorporelles	967 866		34 916
TOTAL Immobilisations incorporelles :	1 101 632		40 754
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	51 950		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	554 542	24 239	80 717
Installations générales, agencements et divers	490 495		188 466
Matériel de transport	3 738	5 643	21 667
Matériel de bureau, informatique et mobilier	247 223	7 807	7 566
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	1 347 949	37 688	298 415
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	437 010		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	504 258	2 870	204 682
TOTAL Immobilisations financières :	941 268	2 870	204 682
TOTAL GÉNÉRAL	3 390 848	40 559	543 851

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			139 604	
Autres immobilisations incorporelles			1 002 782	
TOTAL Immobilisations incorporelles :			1 142 386	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			51 950	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		87	659 411	
Inst. générales, agencements et divers			678 961	
Matériel de transport		3 738	27 309	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			262 597	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :		3 825	1 680 228	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		100 000	337 010	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		3 200	708 610	
TOTAL Immobilisations financières :		103 200	1 045 620	
TOTAL GÉNÉRAL		107 025	3 868 234	

Amortissements

SARMATES

Comptes annuels annexés au rapport
Commissaire aux com

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	123 372	7 342		130 714
Autres immobilisations incorporelles	82 668	29 633		112 301
TOTAL immobilisations incorporelles :	206 040	36 976		243 015
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	22 791	4 195		26 986
Constructions Installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	345 235	102 391	87	447 540
Inst. générales, agencements et divers	176 678	55 896		232 575
Matériel de transport	3 738	9 214	3 738	9 214
Mat. de bureau, informatique et mobil.	186 618	31 724		218 342
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	735 061	203 421	3 825	934 657
TOTAL GÉNÉRAL	941 100	240 397	3 825	1 177 673

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions Installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier		11 553	6 184
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :		11 553	6 184
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL		11 553	6 184

Provisions Inscrites au Bilan

SARMATES

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	11 553	6 184		17 736
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	11 553	6 184		17 736
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL	11 553	6 184		17 736

État des Échéances des Créances et Dettes

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Édition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	708 610		708 610
TOTAL de l'actif immobilisé :	708 610		708 610
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	509 948		509 948
Autres créances clients	10 630 138	10 630 138	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	135 806	135 806	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85 693	85 693	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	264 852	264 852	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	431 943	431 943	
Débiteurs divers	485 857	485 857	
TOTAL de l'actif circulant :	12 544 237	12 034 289	509 948
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	96 440	96 440	
TOTAL GÉNÉRAL	13 349 288	12 130 729	1 218 559

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	2 854 523	849 197	2 005 326	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 846 830	6 846 830		
Personnel et comptes rattachés	117 098	117 098		
Sécurité sociale et autres organismes	683 504	683 504		
Impôts sur les bénéfices	25 117	25 117		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 869 526	1 869 526		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	177 788	177 788		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 057 240	2 057 240		
Autres dettes	2 742	2 742		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 627 071	1 627 071		
TOTAL GÉNÉRAL	16 261 438	14 256 112	2 005 326	

Détail des Transferts de Charges

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

NATURE	Montant
REMBOURSEMENTS SINISTRES	57 163
AIDES A L'EMPLOI	30 873
INDEMNITES PERCUES SALARIALES	26 989
AVANTAGES EN NATURE	109 007
REMBOURSEMENTS FORMATIONS	10 285
TOTAL	234 316

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Produits à Recevoir

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Édition du 10/05/23
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		4 409 771
Personnel		129 838
Organismes sociaux		85 693
État		
Divers, produits à recevoir		271 777
Autres créances		133 990
Valeurs Mobilières de Placement		
Disponibilités		
TOTAL		5 031 069

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Charges à Payer

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		389 535
Dettes fiscales et sociales		146 596
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes	583 547
Disponibilités, charges à payer		22 083
Autres dettes		
TOTAL		1 141 761

Charges et Produits Constatés d'Avance

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	96 440	1 627 071
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	96 440	1 627 071

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS CESSION	3 500	77520000
PRODUITS DIVERS REGULARISATION	2 226	77180000
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	752	77700000

TOTAL	6 478	
-------	-------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PENALITES SUR MARCHES	12 000	67110000
PENALITES ET AMENDES	1 279	67120000
INDEMNITES SOCIALES	127 982	67180000
DEPENSES DIVERSES COVID	6 988	67112000
CREANCES CLIENTS	25 927	67200000

TOTAL	174 177	
-------	---------	--

Composition du Capital Social

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	300000	3,33
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	300000	3,33

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Édition du 10/05/23
Devise d'édition

ENGAGEMENTS DONNÉS

Montant

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	490 821
Autres engagements donnés :	3 539 034
Avance + BPI sur créances clients (net de dépôts de garantie)	3 539 034

TOTAL

4 029 855

ENGAGEMENTS RECUS

Montant

Avals et cautions et garanties		
Autres engagements reçus :		8 050 180
Ligne de cautions actives au 31/12/2022	8 029 536	
Ligne de cautions disponibles au 31/12/2022	20 644	

TOTAL

8 050 180

Effectif Moyen

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

EFFECTIFS	Personnel salaré	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	39	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	74	
Ouvriers	78	
TOTAL	191	

Liste des Filiales et Participations

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant effectif résultat	Quota-part du capital détenu en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Bruts	Valeurs comptables titres détenus Netts	Prix à l'acquisition déduits des amortissements et des plus-values latentes	Montant des cautions et avances données par la société	Chiffre d'affaires HT au dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
M.B.E.	300 000		97	322 010	322 010	13 761		6 286 149	281 955	
SCI SITMO	217 000		99,99	15 000	15 000	418 182		293 998	35 439	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. filiales non reprises en A:

- françaises

- étrangères

2. participations non reprises en A:

- françaises

- étrangères

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
VERDOSO	SAS	3 249 428	39 avenue Pierre 1er de Serbie 75008 PARIS

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

SAS SARMATES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES		Montant
Honoraires sur certification des comptes	Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes	36 000
Honoraires autres prestations de services		
TOTAL		36 000

Commentaires :

--

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	337 010		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	431 943	(2 057 240)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :SARMATES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *12

Adresse de l'entreprise5 RUE NICEPHORE NIEPCE 91420 MORANGIS

Durée de l'exercice précédent *12

Numéro SIRET*80841254800022

Néant☐*

				Exercice N clos le, 31122022			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	139 604	AC	130 714	8 890
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	134 602	AG	112 301	22 301
		Fonds commercial (1)	AH	868 180	AI		868 180
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	51 950	AQ	26 986	24 964
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	659 411	AS	447 540	211 871
		Autres immobilisations corporelles	AT	968 867	AU	460 131	508 736
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	337 010	CV		337 010
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	708 610	BI		708 610
TOTAL (II)		BJ	3 868 234	BK	1 177 673	2 690 561	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	701 022	BM		701 022
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	627 223	BQ		627 223
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 140 087	BY		11 140 087
		Autres créances (3)	BZ	1 404 151	CA		1 404 151
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (30 300) (dont actions propres:)	CD	(30 300)	CE		(30 300)
		Disponibilités	CF	4 166 302	CG		4 166 302
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	96 440	CI		96 440	
	TOTAL (III)	CJ	18 104 924	CK		18 104 924	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	21 973 158	IA	1 177 673	20 795 486	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		321 463	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise			SARMATES		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)				DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)				DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	291 695	
	Report à nouveau				DH	1 404 089
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	205 731
	Subventions d'investissement				DJ	607
	Provisions réglementées *				DK	17 736
	TOTAL (I)				DL	3 019 858
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
	Avances conditionnées				DN	
	TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	2 854 523
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 057 240	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	1 514 190
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	6 846 830
	Dettes fiscales et sociales				DY	2 873 032
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	2 742
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	1 627 071
TOTAL (IV)				EC	17 775 628	
Ecart de conversion passif * (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	20 795 486	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
		Dont Écart de réévaluation libre			1D	
		Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	14 256 112
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARMATES						Néant	☐	*
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD	9 181	FE		FF	9 181	
	Production vendue	FG	43 666 438	FH		FI	43 666 438	
	services*					FL	43 675 619	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	43 675 619	FK		FM	355 477	
	Production stockée*					FN	10 658	
	Production immobilisée*					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	234 317	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FQ	317 187	
	Autres produits (1) (11)					FR	44 593 257	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	15 133 741	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(98 218)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	16 327 009	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	413 461	
	Salaires et traitements*					FY	8 461 125	
	Charges sociales (10)					FZ	3 545 089	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				GA	207 347	
		Sur immobilisations		- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	1 996	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	43 991 550	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	601 707	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	13 705	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	112 470	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	84 289	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	210 464	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	257 418	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	257 418	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(46 954)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	554 753	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise <u>SARMATES</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	2 226
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	4 252
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	6 478
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	174 177
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	6 184
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	180 361
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(173 883)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	115 371
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	59 768
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	44 810 199
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	44 604 468
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	205 731
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1G	
	(3)	- Crédit - bail mobilier *								HP	90 068
		- Crédit - bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H	25 927
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	234 317
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles								A6	A9
		dont cotisations facultatives Madelin								A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
	Charges exceptionnelles									Produits exceptionnels	
PENALITES SUR MARCHE									12 000		
PENALITES AMENDES									1 279		
INDEMNITES SOCIALE									127 982		
DEPENSES DIVERSES COVID									6 988		
PRODUIT DE CESSON										3 500	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
Charges antérieures									Produits antérieurs		
CREANCES CLIENTS									25 927		

Extension 1

N° 2053-SD

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SARMATES

[illegible]

SARMATES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SARMATES

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €

5 rue Nicéphore Niepce
91420 MORANGIS

A l'assemblée générale des associés de la société SARMATES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARMATES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations du premier exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Estimations des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

La note « Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière » des méthodes comptables de l'annexe précise les modalités de provisionnement des engagements au titre des retraites et avantages similaires.

Nous avons examiné les principales hypothèses et paramètres utilisés pour l'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires.

- Contrats à long terme

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note « Opérations à long terme des règles et méthodes comptables de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes] et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 mai 2023



Le Commissaire aux Comptes :
Yves PASCAULT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
AVENTY Audit

Bilan Actif

SARMATES

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	139 604	130 714	8 890	10 394
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	134 602	112 301	22 301	32 018
Fonds commercial	868 180		868 180	853 180
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :	1 142 386	243 015	899 370	895 592
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	51 950	26 986	24 964	29 159
Installations techniques, matériel et outillage industriel	659 411	447 540	211 871	209 307
Autres immobilisations corporelles	968 867	460 131	508 736	374 423
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	1 680 228	934 657	745 571	612 888
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	337 010		337 010	337 010
Créances rattachées à des participations				100 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	708 610		708 610	504 258
TOTAL immobilisations financières :	1 045 620		1 045 620	941 268
ACTIF IMMOBILISÉ	3 868 234	1 177 673	2 690 561	2 449 748
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	701 022		701 022	587 702
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	627 223		627 223	533 445
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 328 245		1 328 245	1 121 147
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				43 380
Créances clients et comptes rattachés	11 140 087		11 140 087	10 194 642
Autres créances	1 404 151		1 404 151	1 773 712
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	12 544 237		12 544 237	12 011 734
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	(30 300)		(30 300)	
Disponibilités	4 166 302		4 166 302	4 099 726
Charges constatées d'avance	96 440		96 440	95 395
TOTAL disponibilités et divers :	4 232 442		4 232 442	4 195 120
ACTIF CIRCULANT	18 104 924		18 104 924	17 328 001
Frais d'émission d'emprunts à étaler				32 936
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	21 973 158	1 177 673	20 795 486	19 810 686

Bilan Passif

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	291 695	291 695
Report à nouveau	1 404 089	1 296 348
Résultat de l'exercice	205 731	107 740
TOTAL situation nette :	3 001 515	2 795 783
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	607	1 358
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	17 736	11 553
CAPITAUX PROPRES	3 019 858	2 808 694
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 854 523	3 765 730
Emprunts et dettes financières divers	2 057 240	2 012 758
TOTAL dettes financières :	4 911 763	5 778 488
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	1 514 190	1 374 998
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 846 830	6 109 427
Dettes fiscales et sociales	2 873 032	2 666 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 742	89 705
TOTAL dettes diverses :	9 722 604	8 865 996
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 627 071	982 509
DETTES	17 775 628	17 001 991
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	20 795 486	19 810 686

Compte de Résultat (Première Partie)

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	9 181		9 181	18 554
Production vendue de services	43 666 438		43 666 438	44 359 810
Chiffres d'affaires nets	43 675 619		43 675 619	44 378 365
Production stockée			355 477	(171 904)
Production immobilisée			10 658	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			234 316	252 176
Autres produits			317 187	221 627
PRODUITS D'EXPLOITATION			44 593 257	44 680 264
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			15 133 741	15 583 650
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(98 218)	(62 635)
Autres achats et charges externes			16 327 009	15 773 111
TOTAL charges externes :			31 362 532	31 294 126
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			413 461	459 686
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 461 125	8 693 744
Charges sociales			3 545 089	3 051 687
TOTAL charges de personnel :			12 006 214	11 745 431
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			207 347	177 478
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			207 347	177 478
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 996	78 419
CHARGES D'EXPLOITATION			43 991 550	43 755 140
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			601 707	925 125

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		601 707	925 125
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation		13 705	6 259
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		112 470	
Autres intérêts et produits assimilés		84 289	18 372
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		210 464	24 631
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		257 418	234 893
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		257 418	234 893
RÉSULTAT FINANCIER		(46 954)	(210 262)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS		554 753	714 863
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 226	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 252	14 043
Reprises sur provisions et transferts de charges			
		6 478	14 043
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		174 177	340 744
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			5 230
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		6 184	3 573
		180 361	349 547
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(173 883)	(335 504)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		115 371	214 298
Impôts sur les bénéfices		59 768	57 321
TOTAL DES PRODUITS		44 810 199	44 718 939
TOTAL DES CHARGES		44 604 468	44 611 199
BÉNÉFICE OU PERTE		205 731	107 740

SAS SARMATES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

FUSION DECTRA DANS SARMATES

Rachats des titres de la société DECTRA, par SARMATES à hauteur de 100% des actions détenues, pour une valeur de 40 000€
Cette dernière a fait l'objet d'une fusion au sein de SARMATES à compter du 1er janvier 2022.
L'activité de la société DECTRA, dans le domaine de la couverture, vient compléter l'activité des marchés de la maintenance

EVENEMENT GEO-ECONOMIE AVEC L'UKRAINE

Le 24 février 2022, une campagne militaire a été déclenchée par la Russie contre l'Ukraine. Ce conflit devrait ralentir l'ampleur de la reprise économique en France. En cause notamment une plus forte inflation, des tensions sur les marchés financiers et une moindre demande extérieure. A date, la société dispose des moyens opérationnels et financiers pour répondre aux conséquences de ce conflit qui affecte la totalité des secteurs économiques en Europe depuis cette date.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

SARMATES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de la période arrêtée au 31/12/22, d'une durée de 12 mois, dont le total est de 20 795 485,72 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de 205 731,26 Euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés le

18 mai 2023

Réglementation comptable applicable

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014, en respect des principes suivants:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément au règlement de l'ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

L'application des règlements 2002-10 et 2006-06 sur les amortissements et les immobilisations n'a pas permis de mettre en évidence des composants.

La société continue d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée moyenne de vie prévue :

	durée	type d' amortissement
Agencements et aménagements de constructions	8 à 10 an(s)	Linéaire
Matériel et outillage	2 0 5 an(s)	Linéaire
Matériel de transport	5 an(s)	Linéaire
Mobilier de bureau	1 à 5 an(s)	Linéaire

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement comprennent des coûts engagés par Sarmates dans le cadre de la reprise des actifs et sont amortis sur 2 ans.

Les concessions, brevets et droits similaires comprennent des acquisitions de logiciels pour 134 601,71€ et sont amortis sur 1 à 2 ans.

Les fonds commerciaux sont valorisés au coût historique pour 868 180,14€.

Fonds commercial

La valeur du fonds de commerce s'élève à la somme de 868 180,14€.

Il correspond au cumul des passifs repris à la barre du tribunal de commerce de Paris en date du 10 juin 2015.

(passifs repris des sociétés SARMATE, SAM+, ARBLADE & fils, C2IP, ALUFER et CLEOME) pour 853 180,14€ et du rachat de la société DECTRA au 1er janvier 2022, pour 15 000€.

Il est présumé avoir une durée de vie non limitée et n'est donc pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an. Ce test conduit à constater une dépréciation si la valeur d'usage du fonds de commerce est inférieur à sa VNC.

Il n'y a pas lieu de constater une dépréciation sur les comptes 2022.

SAS SARMATES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Participations et prêts

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est notamment appréciée en fonction des perspectives d'activité et de résultats futurs. Au 31 décembre, aucune dépréciation n'a été constatée.

Dépôts de garantie

La valeur d'inventaire est notamment appréciée en fonction des perspectives d'activité et de résultats futurs. Au 31 décembre, aucune dépréciation n'a été constatée.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode FIFO, "du premier entré / premier sorti". Au 31 décembre 2022, le stock tient compte de la valeur des matières premières et autres quincailleries présents au sein des ateliers de production situés à MORANGIS (91) et à MAZE MILON (49).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur des créances clients présentée à l'actif du bilan tient compte des cessions de créances réalisées auprès des organismes de financement. Ces créances sont déconsolidées.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques couvrent des risques identifiées sur des pénalités provisoires, au cas par cas, sur chaque chantier.

Les pénalités définitives sont enregistrées directement en charges exceptionnelles.

Aucun autre risque n'a été identifié à ce jour.

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

SAS SARMATES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Opérations en devises

Aucune opération en devises n'est relevée au 31 décembre 2022.

Opérations à long terme

Les travaux en cours, déterminés en fonction d'une comptabilité analytique sont scindés en deux catégories.

La méthode à l'avancement s'applique aux travaux neufs. Un ajustement est pratiqué sur la valeur de facturation relevée à chaque fin de période pour reconnaître la marge à l'avancement des dépenses engagées. Le résultat du chantier est incorporé au fur et mesure de l'avancement des coûts. Cet ajustement impacte l'actif ("facture à établir") ou le passif ("produits constatés d'avance") selon la variation constatée.

Les travaux de maintenance sont comptabilisés en tenant compte d'un coefficient de marge moyen estimé sur la base des performances historiques constatées.

La valeur des encours fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité et de dépréciation le cas échéant.

Changement de méthodes, de modalités d'estimation et/ou de présentation

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées ne sont pas significatives et ont été réalisées à des conditions normales de marché.

Principes comptables retenus

Les principes comptables retenus sont présentés dans les notes annexes aux comptes annuels ainsi établis au 31 décembre 2022.

*Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes*

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Engagement de retraite et avantages assimilaires (Article 531-4 du PCG)

L'évaluation réalisée sur La détermination des engagements retraites

a été estimée sur les critères suivants :

- . Taux de rotation des salariés
- . Taux de rotation des salaires
- . Taux d'actualisation de survie
- . Age de départ du salarié
- . Taux de charges estimé à 50%

Le montant des engagements s'élèverait à la somme de **490 821,25€**

**Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes**

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Intégration fiscale

Ce régime se caractérise essentiellement par deux mécanismes favorables dans le fonctionnement des groupes, Ils consistent :

- . à soumettre à l'impôt sur les sociétés un résultat global, obtenu en faisant la somme algébrique des résultats des sociétés du groupe ;
- . à neutraliser les opérations internes au groupe, notamment les subventions indirectes et les plus-values découlant des cessions d'immobilisations entre les sociétés intégrées.

Le régime d'intégration fiscale des groupes est un régime de nature exclusivement fiscal

Le résultat fiscal du groupe SARMATES (société mère), pour l'exercice 2022, a été déterminé suivant les données ci-dessous :

RESULTAT FISCAL 2022	SARMATES	MHE	GROUPE
RESULTAT PROVISOIRE	205 731,26	261 954,85	467 686,11
IS	59 768,00	59 888,00	119 656,00
RESULTAT AVANT IMPOT	265 499,26	321 842,85	587 342,11
I - REINTEGRATIONS	231 148,00	1 018,04	232 166,04
II - DEDUCTIONS	251 576,39	0,00	251 576,39
REPRISE DEFICIT ANNEES ANTERIEURES	83 310,00	83 310,00	166 620,00
RESULTAT FISCAL GLOBAL	161 760,87	239 550,89	401 311,76
Résultat fiscal taux normal	40 440,22	59 887,72	100 327,94

SAS M.B.E.

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

EVENEMENTS POSTERIEURS

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Nous n'avons d'événements postérieurs à la clôture à évoquer

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Immobilisations

SARMATES

Comptes annuels annexés au rapport
d'activité

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	133 766		5 837
Autres immobilisations incorporelles	967 866		34 916
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 101 632		40 754
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	51 950		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	554 542	24 239	80 717
Installations générales, agencements et divers	490 495		188 466
Matériel de transport	3 738	5 643	21 667
Matériel de bureau, informatique et mobilier	247 223	7 807	7 566
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 347 949	37 688	298 415
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	437 010		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	504 258	2 870	204 682
TOTAL immobilisations financières :	941 268	2 870	204 682
TOTAL GÉNÉRAL	3 390 848	40 559	543 851

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			139 604	
Autres immobilisations incorporelles			1 002 782	
TOTAL Immobilisations incorporelles :			1 142 386	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			51 950	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		87	659 411	
Inst. générales, agencements et divers			678 961	
Matériel de transport		3 738	27 309	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			262 597	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :		3 825	1 680 228	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		100 000	337 010	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		3 200	708 610	
TOTAL immobilisations financières :		103 200	1 045 620	
TOTAL GÉNÉRAL		107 025	3 868 234	

Amortissements

SARMATES

Comptes annuels annexés au rapport
commissaire aux com

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	123 372	7 342		130 714
Autres immobilisations incorporelles	82 668	29 633		112 301
TOTAL immobilisations incorporelles :	206 040	36 976		243 015
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	22 791	4 195		26 986
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	345 235	102 391	87	447 540
Inst. générales, agencements et divers	176 678	55 896		232 575
Matériel de transport	3 738	9 214	3 738	9 214
Mat. de bureau, informatique et mobil.	186 618	31 724		218 342
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	735 061	203 421	3 825	934 657
TOTAL GÉNÉRAL	941 100	240 397	3 825	1 177 673

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier		11 553	6 184
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :		11 553	6 184
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL		11 553	6 184

Provisions Inscrites au Bilan

SARMATES

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	11 553	6 184		17 736
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	11 553	6 184		17 736

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	11 553	6 184		17 736
----------------------	---------------	--------------	--	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	708 610		708 610
TOTAL de l'actif immobilisé :	708 610		708 610
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	509 948		509 948
Autres créances clients	10 630 138	10 630 138	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	135 806	135 806	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	85 693	85 693	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	264 852	264 852	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	431 943	431 943	
Débiteurs divers	485 857	485 857	
TOTAL de l'actif circulant :	12 544 237	12 034 289	509 948
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	96 440	96 440	
TOTAL GÉNÉRAL	13 349 288	12 130 729	1 218 559

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	2 854 523	849 197	2 005 326	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 846 830	6 846 830		
Personnel et comptes rattachés	117 098	117 098		
Sécurité sociale et autres organismes	683 504	683 504		
Impôts sur les bénéfices	25 117	25 117		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 869 526	1 869 526		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	177 788	177 788		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 057 240	2 057 240		
Autres dettes	2 742	2 742		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 627 071	1 627 071		
TOTAL GÉNÉRAL	16 261 438	14 256 112	2 005 326	

Détail des Transferts de Charges

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

NATURE	Montant
REMBOURSEMENTS SINISTRES	57 163
AIDES A L'EMPLOI	30 873
INDEMNITES PERCUES SALARIALES	26 989
AVANTAGES EN NATURE	109 007
REMBOURSEMENTS FORMATIONS	10 285
TOTAL	234 316

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Produits à Recevoir

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	4 409 771 129 838 85 693 271 777 133 990
TOTAL	5 031 069

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Charges à Payer

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		389 535
Dettes fiscales et sociales		146 596
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes	583 547
Disponibilités, charges à payer		22 083
Autres dettes		
TOTAL		1 141 761

Charges et Produits Constatés d'Avance

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	96 440	1 627 071
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	96 440	1 627 071

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS CESSION	3 500	77520000
PRODUITS DIVERS REGULARISATION	2 226	77180000
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	752	77700000

TOTAL	6 478	
-------	-------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PENALITES SUR MARCHES	12 000	67110000
PENALITES ET AMENDES	1 279	67120000
INDEMNITES SOCIALES	127 982	67180000
DEPENSES DIVERSES COVID	6 988	67112000
CREANCES CLIENTS	25 927	67200000

TOTAL	174 177	
-------	---------	--

Composition du Capital Social

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	300000	3,33
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	300000	3,33

Engagements Financiers

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	490 821
Autres engagements donnés :	3 539 034
Avance + BPI sur créances clients (net de dépôts de garantie)	3 539 034

TOTAL

4 029 855

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	8 050 180
Ligne de cautions actives au 31/12/2022	8 029 536
Ligne de cautions disponibles au 31/12/2022	20 644

TOTAL

8 050 180

Effectif Moyen

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	39	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	74	
Ouvriers	78	
TOTAL		191

Liste des Filiales et Participations

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta* résultat	Quota-part du capital détenu en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avoirs donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu) M.B.E.	300 000		97	322 010	322 010	13 761		6 286 149	281 955	
SCI SJTMO	217 000		99,99	15 000	15 000	418 182		293 999	35 439	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT*										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
VERDOSO	SAS	3 249 428	39 avenue Pierre 1er de Serbie 75008 PARIS

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

SAS SARMATES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
Honoraires sur certification des comptes	36 000
Honoraires autres prestations de services	
<i>Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes</i>	
TOTAL	36 000

Commentaires :

Éléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

SARMATES

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 10/05/23
Devise d'édition

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	337 010		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	431 943	(2 057 240)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

SARMATES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €
Siège social : 5, rue Nicéphore Niepce - Zone Industrielle Sud
91420 MORANGIS
808 412 548 R.C.S. EVRY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 2 JUIN 2023

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'an deux mille vingt-trois,
Le 2 juin.

Les associés de la société :

.../...
Détenant, ensemble, la totalité des actions et des droits de vote de la société,
Après avoir rappelé que, conformément à l'article 21.2.2 des statuts de la société, les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement unanime des associés de la société exprimé dans un acte,

.../...

Ont pris les décisions ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

- .../...
- ♦ affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2022,
 - ♦ délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.
- .../...

QUATRIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2022)

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion du Président, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2022 font apparaître un bénéfice de 205.731.26 €, décident d'affecter ce résultat au compte « report à nouveau ». Le tableau d'affectation est ainsi présenté :

Poste à affecter	Poste affecté	Montant avant affectation	Affectation	Montant après affectation
« report à nouveau » antérieur résultat de l'exercice sous total		€ 1.404.088,51 € 205.731,26 € 1.609.819,77		
	«report à nouveau»		€ 205.731.26	
	«report à nouveau» après affectation			€ 1.609.819,77

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la société n'a pas distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

CINQUIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

Les associés donnent tous pouvoirs au Président et/ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités légales nécessaires à la publicité des comptes, de l'affectation du résultat et du rapport du Commissaire aux Comptes, suite à l'adoption des résolutions qui précèdent et remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par tous les associés.

Le signataire convient expressément de signer le présent acte via un procédé de signature électronique et déclare en conséquence que la version électronique du présent acte constitue l'original dudit acte et est parfaitement valable entre eux.

Le signataire déclare que le présent acte sous sa forme électronique constitue une preuve littérale au sens de l'article 1367 du Code civil et a la même valeur probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil et pourra valablement leur être opposée.

Le signataire s'engage en conséquence à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte signé sous sa forme électronique. En conséquence, la version électronique du présent acte vaut preuve de son contenu, de l'identité du signataire et de son consentement aux obligations et conséquences de faits et de droit qui en découlent.

DocuSigned by:

1209E7AB3E2A4D3...

Le Président

M. Olivier HARAR